

D

DATE	HEURE	LIEU	RESPONSABLE
2014-11-13	14h00	2525, boulevard Laurier, salle 5.58	Liette Larrivée

MANDAT	Comité directeur		TITRE DE LA RÉUNION	Projet Sentinelle	
MEMBRE	Présence	PARTICIPANT(E) ATTENDU(E)		Présence	
Johanne Beausoleil		Karl Sylvain		✓	
Liette Larrivée	✓	Abderrahim Hemdaoui		✓	
Elaine Raza	✓				
Louis Robitaille	✓				
Jean-François Longtin	✓				

ORDRE DU JOUR	
1. Adoption de l'ordre du jour	5. Actions / Décisions
2. Compte rendu de la présentation du 2 juin 2014	6. Varia
3. État de situation	7. Prochaine rencontre
4. Objectifs proposés pour la prochaine période	

SUJET/ACTION/DÉCISION	
1. Adoption de l'ordre du jour	Mme Larrivée souhaite la bienvenue et propose l'adoption de l'ordre du jour. M. Robitaille aimerait ajouter « L'outil Pentaho (Infocentre correctionnel) » comme point de discussion. Pour Mme Larrivée, ce point de discussion n'a pas été annoncé et les participants n'ont pas eu l'occasion de s'y préparer. Il devra être discuté en dehors du comité directeur du projet Sentinelle.
2. Compte rendu de la présentation du 2 juin 2014	Lecture et remise du compte rendu du comité directeur du 2 juin aux participants. Il est convenu que les interrogations concernant les dépenses de formation qui ont été soulevées lors de cette rencontre devront être validées auprès de Mme Beausoleil. Quelques documents explicatifs en lien aux dépenses de formation ont été joints à ce compte rendu ( <b>point à suivre au prochain comité directeur</b> ).

## SUJET/ACTION/DÉCISION

	M. Sylvain remet aux participants le compte rendu du comité directeur du 26 mars.
3. État de situation	<ul style="list-style-type: none"><li>• État de situation - Mise à jour du dossier d'affaires</li></ul> <p>M. Sylvain fait l'état d'avancement des travaux de mise à jour du dossier d'affaires (voir la présentation au comité directeur du 13 novembre 2014, page 2).</p> <p>Mme Larrivée explique qu'elle a sollicité cet été une rencontre avec le DPI pour vérifier si le dossier d'affaires était bien ficelé et s'il allait recevoir sous sa forme actuelle un avis positif du DPI. De façon très professionnelle, les représentants du DPI ont expliqué que dans l'état actuel des choses, le dossier d'affaires ne pourrait recevoir leur recommandation, qu'il n'était pas mûr pour une acceptation et qu'il y avait donc du travail additionnel à faire.</p> <p>Les principaux éléments de préoccupations mentionnés par ces derniers concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Le rôle de chacun des partenaires;</li><li>○ Le porteur du dossier qui devrait être le propriétaire du système et non pas la DTI.</li><li>○ Un flottement et la perception d'un manque d'adhésion du domaine d'affaires. Normalement, pour un projet de cette ampleur, il est attendu de percevoir un plus grand engagement.</li></ul> <p>Bien qu'ils soient à l'aise avec la démarche proposée, ils se questionnent sur la possibilité de découper le projet et sur la capacité de l'organisation à livrer un projet d'une telle envergure. Ils se demandent également si notre architecture est suffisamment avancée. Ils considèrent qu'il y a encore des travaux prérequis à faire.</p> <p>Les règles de rédaction d'un dossier d'affaires ont évolué. Le dossier d'affaires actuel ne respecte pas la nouvelle philosophie de préparation d'un dossier d'affaires. L'état des finances publiques et les nouvelles exigences gouvernementales font en sorte qu'il est très difficile d'obtenir les autorisations requises pour un projet de cette ampleur.</p> <p>En résumé, les exigences ne seraient pas rencontrées. Il existe un questionnement sur notre capacité à réaliser et à mener à terme ce projet dans les temps et dans le respect de la portée et des coûts prévus.</p>

## SUJET/ACTION/DÉCISION

Mme Larrivée termine en indiquant qu'une rencontre de haut niveau aura lieu au retour de Mme Beausoleil afin de prendre les décisions qui conviennent. Une rencontre de haut niveau (DGSC – DGSG) avec le DPI est également à prévoir.

- État de situation - Activités de communication

M. Sylvain énumère les activités de communication qui ont été réalisées depuis le comité directeur du 26 mars (voir la présentation au comité directeur du 13 novembre 2014, page 3).

M. Sylvain ajoute qu'il y a également eu, le 27 mars 2014, une rencontre de suivi pour l'arrimage entre les projets Sentinelle et TOJ du MJQ. Cette rencontre a eu lieu à la demande de Mme Lyne Bouchard, sous-ministre associée, à la Direction générale des services à l'organisation du MJQ et mandataire du programme TOJ. Mme Larrivée et M. Younsi étaient présents.

Mme Larrivée précise qu'une nouvelle rencontre d'arrimage a été demandée tout récemment par le MJQ. Cette rencontre pourrait avoir lieu vers la mi-décembre.

- État de situation - Travaux préparatoires

M. Sylvain fait l'état d'avancement des travaux préparatoires en date d'aujourd'hui. Les activités présentement couvertes par les travaux préparatoires concernent les quatre grands livrables suivants (voir la présentation au comité directeur du 13 novembre 2014, page 4) :

- L'architecture d'ensemble;
- La révision de l'architecture fonctionnelle;
- Le modèle logique des données;
- L'arrimage des données de DACOR avec le modèle logique des données de Sentinelle.

Dans un projet d'une si grande envergure (18 000 JP), ces activités doivent être complétées avant d'entreprendre le développement du système.

## SUJET/ACTION/DÉCISION

La révision de l'architecture fonctionnelle représente le plus gros des efforts actuels. Le graphique « Projet Sentinelle - Architecture fonctionnelle » est remis et expliqué aux participants. La révision de l'architecture fonctionnelle a permis de découper Sentinelle en 9 sous-systèmes comportant 374 unités de traitement regroupées en 56 fonctions. Chacune de ces fonctions et les unités de traitement (écrans, rapports, services ou interfaces) qu'elles regroupent sont décrites dans un document d'architecture distinct. À titre d'exemple : le document d'architecture de la fonction « Prévention du suicide » est remis aux participants.

À une question de Mme Larrivée, M. Sylvain explique que l'avancement indiqué (56 %) pour la révision de l'architecture fonctionnelle représente le nombre d'unités de traitement qui ont été analysées et décrites dans un des documents d'architecture, sans égard à leur complexité. Cette démarche a débuté par les unités de traitement « opérationnelles » parmi les plus complexes, telles que le calcul de sentence (paiement des amendes, suivi des jours de réduction de peine), la gestion des mandats et ordonnances et les déplacements du contrevenant (inscription, transfert, comparution, suivi de l'horaire d'une peine discontinue, changements de cellule, etc.).

*Par contre, il n'a pas été dit lors de cette présentation que les unités de traitement impliquant les liens (échanges) avec les systèmes des partenaires (CRPQ, MESS, CQLC, RJC, SGIPA, SGD fédéral, DPCP et MJQ) nécessiteront plus d'efforts d'analyse du seul fait qu'elles impliquent un partenaire externe. Ces unités de traitement représentent actuellement environ 10 % de l'ensemble.*

M. Hemdaoui précise que l'architecture formalisée de Sentinelle ainsi que celle selon laquelle DACOR est construit correspondent à une technologie dépassée. Ce constat a également été soulevé par le DPI. À ce sujet, il a été précisé qu'il est possible de développer le nouveau système en Java en se basant sur ces deux architectures. Cependant, le système ne sera pas programmé selon les standards actuels et ne sera donc pas pérenne. Pour cela, une ressource du Service de la réalisation des systèmes (SRS) sera libérée en mars prochain pour voir quels éléments minimaux pourraient être produits pour adapter l'architecture à une « programmation Java moderne » et pour évaluer les efforts nécessaires pour ce faire.

## SUJET/ACTION/DÉCISION

<p><i>Diane Belzile</i></p>	<p>M. Sylvain précise que la révision actuelle de l'architecture fonctionnelle est réalisée dans le souci de respecter les mêmes besoins d'affaires (la portée) que ceux couverts par le projet Sentinelle au moment de la suspension du projet SIJ en 2012.</p> <p>Enfinement, M. Sylvain souligne que les travaux préparatoires sont réalisés par l'équipe Sentinelle avec l'accompagnement (depuis mai) d'une ressource externe spécialisée qui a accumulé plusieurs années d'expérience sur les systèmes DACOR et Sentinelle dans le cadre du projet SIJ. M. Sylvain ajoute qu'il ne sera plus possible de poursuivre, voire même de terminer ces travaux sans l'accompagnement de cette ressource spécialisée.</p>
<p>4. Objectifs proposés pour la prochaine période</p>	<p>M. Sylvain propose les objectifs suivants pour la prochaine période (voir la présentation au comité directeur du 13 novembre 2014, page 5) :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Poursuivre les démarches auprès du DPI en vue du dépôt officiel du dossier d'affaires;</li><li>2. Terminer les travaux de révision de l'architecture fonctionnelle;</li><li>3. Réviser l'évaluation des coûts et efforts;</li><li>4. Évaluer la faisabilité technique de mettre en place une passerelle entre DACOR et Sentinelle pour permettre une livraison plus rapide et plus graduelle.</li></ol> <p>La version 14 d'Idéal Datacom, nouvellement installée cet été, permettrait en principe au système DACOR d'échanger des informations avec les nouvelles technologies Web. L'objectif proposé ici par M. Sylvain est d'évaluer la faisabilité de cette approche de réalisation et de faire ressortir, le cas échéant, les risques, coûts, avantages et inconvénients. S'il y a lieu, cette évaluation devrait idéalement être complétée avant le prochain comité directeur. Une représentation graphique pour comparer le scénario de réalisation et celui de la passerelle DACOR – Sentinelle est présentée par M. Sylvain (voir la présentation au comité directeur du 13 novembre 2014, page 6). M. Sylvain présente également quelques avantages et inconvénients associés à cette approche de réalisation (voir la présentation au comité directeur du 13 novembre 2014, page 7).</p> <p>Les participants échangent sur ce point.</p>

**SUJET/ACTION/DÉCISION**

	<p>Mme Larrivée veut éviter de nous lancer dans une démarche d'évaluation qui nécessiterait trop d'efforts. Elle envisage plutôt de faire évaluer « sommairement » la faisabilité et les possibilités de cette approche de réalisation. Le tout devra toutefois être confirmé par Mme Larrivée.</p>
<p>5. Actions/Décisions</p>	<p>Les actions/décisions suivantes à prendre sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les suites à donner au dossier d'affaires <b>À venir</b></li> <li>• Fixer les objectifs attendus pour la prochaine période <b>À venir</b></li> <li>• Statuer sur la direction du projet <b>À venir</b></li> <li>• Préserver l'expertise en place (consultante, Diane Belzile) <b>À venir</b></li> </ul>
<p>6. Varia</p>	<p>Aucun point n'est discuté.</p>
<p>7. Prochaine rencontre</p>	<p>Aucune date d'une prochaine rencontre n'a été prévue dans le cadre de ce comité directeur.</p>